

## CONVENTION IRSA : OPTIMISER LA PRATIQUE DE LA PROCÉDURE D'ESCALADE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA333	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	629,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 08/04/2025 au 08/04/2025
- Du 04/11/2025 au 04/11/2025

### OBJECTIFS

- Maîtriser le formalisme de la procédure d'escalade pour optimiser les recours

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Par des rappels et exercices pratiques, les participants identifient leurs axes de progrès pour optimiser la procédure d'escalade et limiter les contestations.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Formalisme de la gestion des recours dans le cadre de la convention IRSA (rappel)
- B. Conditions de fonds et formalisme des contestations
  - 1. Différentes sources de contestation
  - 2. Conditions de forme des recours
  - 3. Reversements
  - 4. Contestations dans le cadre d'un carambolage
- C. Zoom sur la notion d'arrêt / immobilisation
  - 1. Arrêt au feu rouge, montée descente de passager
  - 2. Différence entre stationnement et arrêt double file

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobile matériel et/ou corporel exerçant les recours dans le cadre de la convention IRSA  
Gestionnaires sinistre automobile spécialisé dans les recours conventionnels  
Responsables à l'échelon Rédacteur, Chef de service ou Direction des échanges dans le cadre du Titre 7 de la convention IRSA

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

629,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 06/03/2025 à 09:52